

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU JEUDI 28 JUILLET 2022

Le jeudi 28 juillet 2022 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON (arrivée à 21h45), Aline LEBRETON et Josiane COUILLEAUX.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Stéphane MANCEAU, Daniel GERAULT, Denis MARCHAND, Loïc JORRE et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : , Sandrine RAMBAUD, Raymond LELIEVRE et Marie Claude PIERRE

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. PACTE DE SOLIDARITE MAYENNE COMMUNAUTE
- II. CESSION DE TERRAIN MAYENNE HABITAT
- III. ACHAT DE TERRAIN
- IV. BASCULE COMMUNALE
- V. MISSION SPS LOTISSEMENT
- VI. DPU
- VII. SUBVENTION ASSOCIATION TENNIS DE TABLE
- VIII. DELEGATIONS MUNICIPALES
- IX. CHOIX PRESTATAIRE BALAYAGE VOIRIE ET SIGNALISATION HORIZONTALE ZONE 30
- X. CONTRAT DU PERSONNEL
- XI. ECLAIRAGE PUBLIC : ARRET DE BUS
- XII. QUESTIONS DIVERSES

I- PACTE DE SOLIDARITE MAYENNE COMMUNAUTE

Mickael Delahaye présente au conseil le pacte financier, fiscal et solidaire (2021–2026) entre Mayenne Communauté et ses communes membres : une nouvelle solidarité amplifiée, durable et lisible.

Ce nouveau pacte s'inscrit dans la continuité du précédent tout en réaffirmant des principes déjà établis avec une mise en application de ce pacte compréhensible au plus grand nombre, tant pour les élus communautaires que pour les élus communaux moins en prise directe avec le vécu et les prises de décisions au niveau intercommunal.

Ce pacte financier, fiscal et solidaire s'articule autour de 4 leviers :

- Levier organisationnel : Mutualisation / MC : actrice pour de nouveaux soutiens financiers aux communes
- Levier transfert de charges : Evaluation des transferts de charges et fixation des attributions de compensation
- Levier fiscal : reversement de fiscalité
- Levier péréquation et solidarité : Dotation de Solidarité Communautaire / Fonds de concours communautaires / Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

DELIBERATION : Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte le pacte financier, fiscal et solidaire,**
- **Autorise Monsieur Le Maire à le signer.**

II- CESSION DE TERRAIN MAYENNE HABITAT

Mickael Delahaye informe le conseil de la rétrocession par la commune d'une partie de la parcelle cadastrée section B 1492 pour une superficie d'environ 89ca (avant bornage) au prix de 2 670 € HT sur la base de 30 € HT le m² auprès de Mayenne Habitat.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la rétrocession par la commune d'une partie de la parcelle cadastrée section B 1492 pour une superficie d'environ 89ca (avant bornage) au prix de 2 670 € HT sur la base de 30 € HT le m² auprès de Mayenne Habitat.

III-ACHAT DE TERRAIN

Mickael Delahaye informe le conseil de l'engagement d'acquisition du terrain MAUPAS.

IV-BASCULE COMMUNALE

Suite à l'invitation de tous les agriculteurs de la commune par la municipalité, une réunion a eu lieu entre agriculteurs et élus. Mickael Delahaye informe le conseil qu'il a été décidé lors de cette rencontre de la création d'une association d'agriculteurs pour la gérance de la bascule municipale.

Les barrières d'entrée et de sortie seront financées par la commune et une subvention de 1500€ à l'année sera attribuée à l'association pour la gestion de la bascule. Cette dotation devra permettre à l'association de gérer tous les frais associés au bon fonctionnement de la bascule en complément des cotisations que celle-ci collectera.

Denis Marchand se chargera de lancer les devis pour l'achat des barrières d'entrée et de sortie.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention annuelle de 1 500€ pour la future association qui gèrera la bascule municipale.

V-MISSIONS SPS (Sécurité Protection de la Santé) LOTISSEMENT « Les portes de la Mayenne »

Mickaël DELAHAYE présente au conseil les deux devis reçus concernant les missions SPS pour le lotissement « Les portes de Mayenne ». Les résultats des appels d'offres sont les suivants :

	BUDO53	SECURIS TP
Phase conception	325€	236,25€
Phase réalisation 1^{ère} phase	838,2€	853,5€
Phase réalisation 2^{ème} phase		405€
Total HT	1163,20€ H.T	1494,75€ H.T

DELIBERATION : Le conseil valide, à l'unanimité, le devis de la société BUDO53 d'un montant de 1 163,20€ H.T.

VI-DPU

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas préempter pour les biens sis au 73 et 77 rue des tisserands ainsi qu'au 5 rue de l'Houllière.

VII-SUBVENTION ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

En application de la règle instituée, la subvention s'élève à 458 €.

DELIBERATION : Le conseil valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant de 458€ à l'association du Club de tennis de table de Commer.

VIII-DELEGATIONS MUNICIPALES

Mickaël DELAHAYE et l'équipe municipale réactualisent les délégations municipales de chaque conseiller suite aux modifications au sein du conseil.

IX-CHOIX PRESTATAIRE BALAYAGE VOIRIE

Daniel Gérard présente au conseil deux devis pour la prestation de nettoyage de voirie (12 passages par an) :

- Société LPS : 3 000€ TTC.
- Société Peslier : 2 328 € TTC

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Peslier d'un montant de 2 328€ TTC.

X-CONTRAT DU PERSONNEL

Mickaël DELAHAYE informe le conseil des mouvements de personnel ainsi que des prolongations de contrat pour certains agents jusqu'en avril 2023.

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les modifications/créations contractuelles à venir pour la bonne organisation des services municipaux.

XI- ECLAIRAGE PUBLIC : ARRET DE BUS

Christelle Beaudouin informe le conseil qu'au bout de la rue du stade, le car scolaire dépose quelques enfants qui, à ce jour, ne disposent pas d'éclairage.

Christelle Baudouin présente au conseil le devis de la société TEM53 pour un éclairage solaire d'un montant de 1 889,59€ TTC après subvention de TEM53.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société TEM53 d'un montant de 1 889,59€ TTC et autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subventions complémentaires au titre des amendes de police.

XII-QUESTIONS DIVERSES

Occupation salle de conseil : professionnel de santé

Mickaël Delahaye informe le conseil qu'un de nos praticiens souhaiterait avoir accès à une salle pour certaines séances collectives.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la location de la salle du conseil pour des séances collectives par un des praticien du Relais Santé et pour un montant de 10€ la séance.

Mise en vente remorque

Denis Marchand informe que dans l'atelier municipal se trouve une remorque vétuste qui ne sert plus.

Denis propose de la mettre en vente en ligne.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la mise en vente de la remorque vétuste en ligne.

Argent de poche

Denis Marchand informe le conseil que le prochain chantier argent de poche sera réalisé en partenariat avec Aides et Initiatives Comméroises. La mission consistera à assurer la permanence de l'épicerie associative pour la vente de pain lors des congés annuels de nos boulangers pour la période du 09/08 au 21/08/2022.

Huit jeunes ont été recrutés pour cette période.

Filets des buts de football

L'association du foot demande au conseil s'il est possible de changer les filets des buts de foot.
L'association a fait un devis auprès d'Intersport d'un montant de 369,90€ TTC pour 6 filets.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis d'Intersport d'un montant de 369,90€ TTC pour l'acquisition des filets des buts du foot.

Prochains conseils

- Jeudi 8 septembre 2022
- Jeudi 13 octobre 2022
- Mardi 8 novembre 2022
- Jeudi 8 décembre 2022

Il est 00h15, la séance est levée.